REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 27 janvier 1997 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014 ;

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 27 janvier 1997 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général (SDCAR),
- Monsieur Cédric MONTESINOS, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BE2FR),
- Monsieur Eric MALLET, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures et référent du corps (MAPS),
- Madame Catherine PREVEL, adjointe au chef de bureau des établissements et des contrats (DGER),
- Madame Isabelle TILLY BECKER, directrice des ressources humaines (ANSES).

Membres suppléants

- Madame Stéphanie FRUGERE, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général (SDCAR),
- Madame Aurélie TIGER, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BE2FR),
- Madame Hélène GUIGNARD, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures et référent du corps (MAPS),
- Madame Catherine CETRAN, chargée de mission des emplois et de la masse salariale au bureau des établissements et des contrats (DGER)
- Madame Séverine DUPETY, adjointe à la directrice des ressources humaines (ANSES).

B - <u>Représentants du personnel</u>

<u>Membres titulaires</u>

- Monsieur Jean-Claude GRACIA	Ingénieur d'études hors classe	CFDT
- Madame Sylvie PERRIN	Ingénieur d'études hors classe	CFDT
- Madame Hélène HUET	Ingénieur d'études hors classe	CGT / FSU
- Madame Sabine PETIT	Ingénieur d'études de classe normale	CFDT
- Madame Marie-Pierre MONTEIL	Ingénieur d'études de classe normale	CGT / FSU

<u>Membres suppléants</u>

- En attente de désignation	Ingénieur d'études hors classe	CFDT
- En attente de désignation	Ingénieur d'études hors classe	CFDT
- Madame Corinne AMBLARD	Ingénieur d'études hors classe	CGT / FSU
- Madame Eveline SAGNE	Ingénieur d'études de classe normale	CFDT
- Monsieur Pablo GRANDA	Ingénieur d'études de classe normale	CGT / FSU

<u>Article 2</u> – L'arrêté du 9 mai 2017 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

<u>Article 3</u> – Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 19 MAI 2017

Pour le ministre, et par délégation,

L' adjoint à la sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Emmanuel BOUYER